Le financement de l'entreprise en développement

Chef d'entreprise : développement, promotion, modernisation

La CMA vous aide à mobiliser des financements pour vos projets

▶ Contacts

Service développement économique

- Toulouse05 61 10 47 15vbranover@cm-toulouse.fr
- Saint-Gaudens05 61 89 17 57jfagnes@cm-toulouse.fr

Objectif

Accompagner financièrement le projet de développement de l'entreprise artisanale (mobilisation d'un contrat d'appui TPE/artisanat).

Bénéficiaires

Entreprise de production ou de services aux entreprises ayant un projet de développement programmé sur 2 ou 3 ans. (Activité éligible : voir avec la CMA les codes d'activité éligibles).

Prestation

La CMA accompagne votre projet de développement et réalise avec vous le dossier contrat d'appui, avec :

- un audit court permettant d'identifier les points forts et les points faibles de l'entreprise au vu du projet de développement,
- l'analyse du projet de développement : impact sur le chiffre d'affaires, sur l'emploi, sur la situation financière,
- le montage du pré dossier contrat d'appui TPE/artisanat, aide financière des collectivités territoriales.
- l'appui au montage du dossier définitif contrat d'appui TPE/artisanat, après accord de principe des collectivités,
- le suivi de votre entreprise dans son projet de développement.

Modalités

Sur rendez-vous, intervention en entreprise.



www.cm-toulouse.fr Fiche B7